

## Appel à communications - 26<sup>es</sup> journées du longitudinal

Toulouse, 4 et 5 juin 2020

### Sélections, du système éducatif au marché du travail

Ces 26<sup>es</sup> journées sont organisées par le CERTOP (UMR UT2J CNRS) qui est centre associé du Céreq, avec la participation des laboratoires EFTS (UMR UT2J ENSFEA) et LPS-DT (EA UT2J). Les propositions de communication sont à adresser avant le 13 décembre 2019 sous forme d'un texte de 5000 signes maximum. *La proposition devra mentionner l'axe choisi parmi ceux proposés, la problématique et la méthodologie retenues, le matériau exploité, les résultats attendus, et une courte bibliographie de référence. Le texte de la proposition sera précédé du titre de la communication, du nom de l'auteur.e (ou des noms, si plusieurs auteur.e.s) ainsi que les coordonnées (prénom, nom, appartenance, adresse postale, téléphone, e-mail).*

Les propositions sont à envoyer sous format électronique à : [jdl2020@cereq.fr](mailto:jdl2020@cereq.fr)

Le comité scientifique communiquera les décisions aux auteurs avant le 23 janvier 2020. Les textes définitifs des communications devront parvenir au CS au plus tard le 11 mai 2020 (45 000 signes maximum). Les conditions et formats de la publication dans les actes (collection Céreq Echange) seront communiqués lors de la notification de décision.

**Une sélection de textes sera proposée à la revue Formation Emploi pour un numéro spécial<sup>1</sup>**

*Comité scientifique : Marianne Blanchard\* (CERTOP, UT2J), Gérard Boudesseul\* (ESO, Université de Caen), Valérie Capdevielle\* (LPS DT, UT2J) Thomas Couppié (CEREQ), Sandrine Croity-Belz (LPS DT, UT2J), Dominique Épiphanie (CEREQ), Jean-François Giret\* (IREDU, Université de Bourgogne), Prisca Kergoat\* (CERTOP, UT2J-CNRS), Sabrina Labbé (UFTS UT2J), Philippe Lemistre (CERTOP, CEREQ), Christelle Manifet\* (CERTOP, UT2J), Boris Ménard (SIES-MESRI, CERTOP), Benjamin Saccomanno\* (CERTOP, UT2J) Catherine Soldano\* (CERTOP, UT2J), Patrick Werquin (CNAM).*

*Comité d'organisation : Christelle Abraham (CERTOP, CNRS), Marianne Blanchard\* (CERTOP, UT2J), Joël Courant (CERTOP, CNRS), Prisca Kergoat\* (CERTOP, UT2J), Philippe Lemistre\* (CERTOP, CEREQ), Benjamin Saccomanno\* (CERTOP, UT2J), Anne Razous (CERTOP, CNRS), Nazha Waladi (CERTOP, UT2J).*

*\*Chercheur.e associé.e Céreq, dans les centres associés de Toulouse, Dijon ou Caen.*

Faire passer un entretien d'embauche, évaluer le dossier d'un.e candidat.e sur Parcoursup, classer les copies à l'issue d'un examen, recruter un.e apprenti.e : de l'enseignement secondaire à l'entrée sur le marché du travail, les opérations de sélection sont nombreuses, qu'elles soient formelles ou informelles, explicites ou implicites. Elles continuent ensuite sur le marché du travail pour accéder à un emploi, à un stage ou à une formation. Les enjeux de ces journées sont d'examiner les formes de la sélection, ainsi que leur évolution et leurs articulations, d'interroger l'expérience de celles et de ceux qui sont sélectionnés et de celles et de ceux qui sélectionnent et de distinguer les ressemblances et les dissemblances entre les deux univers scolaire et professionnel.

L'approche longitudinale requise pour ces journées permet d'analyser les sélections successives au fil des parcours, dans le système éducatif puis vers et sur le marché du travail. Cette approche est aussi

<sup>1</sup> Les auteur.e.s dont la communication sera acceptée seront invité.e.s à indiquer s'ils/elles souhaitent ou non soumettre leur texte pour la présélection par le comité scientifique avant soumission à la revue.

<sup>2</sup> Alors qu'elles accueillait 27,3% des effectifs étudiants en 1980, la part des filières sélectives concerne 37,8% d'entre eux

essentielle pour examiner les déterminants qui conduisent à accéder ou non à telle ou telle position dans le système éducatif (niveau, filière, spécialité, etc.), ou sur le marché du travail (qualification, secteur, etc.). Elle peut s'appuyer sur des méthodes quantitatives, *via* des enquêtes nationales ou locales, ou qualitatives, par des entretiens biographiques et/ou des interrogations répétées, par exemple.

L'évolution des modes de sélection se situe d'abord dans le contexte de la seconde explosion scolaire, qui a permis aux femmes d'être désormais plus diplômées que les hommes (Couppié et Épiphané, 2019), et a ouvert, a priori, la possibilité à des jeunes de toute condition sociale d'accéder à des niveaux d'éducation de plus en plus élevés. Toutefois, la part des filières sélectives dans l'enseignement supérieur a augmenté au cours des dernières décennies<sup>2</sup>, et la sélection est de plus en plus considérée comme un gage de la qualité des formations (Chauvel et Moulin, 2014). Se pose dès lors la question des effets de ces évolutions sur les modes de sélection mis en œuvre. Par exemple, la hiérarchie interne aux niveaux entre les filières ou les spécialités de formation s'est-elle renforcée ? Les processus de sélection associés, mobilisant de nouveaux critères ou repondérant les anciens critères, concourent-ils à un renforcement de la démocratisation ségrégative (Merle, 2012) ? Que se passe-t-il alors pour les perdants de ces sélections, dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement supérieur ?

Le lien entre ces processus internes au système éducatif et la sélection lors de l'accès au marché du travail interroge également. En France, par exemple, l'hypothèse adéquationniste est de moins en moins vérifiée : les correspondances entre diplôme et emploi en niveau (adéquation verticale) et domaine de spécialité (adéquation horizontale) sont moins fréquentes, comme le montrent de nombreuses études du CEREQ. Cela signifie-t-il que les modes de sélection des deux univers de l'éducation et de l'emploi sont de plus en plus divergents et autonomes ?

On peut en douter, car la professionnalisation des formations et l'introduction de la logique de compétences contribuent de plus en plus à renforcer les liens entre système éducatif et marché du travail. La compréhension des processus de sélection dans le système éducatif et de leurs incidences en termes d'inégalités de parcours peut ainsi difficilement faire l'économie d'une interrogation de l'introduction des catégories du marché du travail dans les politiques éducatives. Dans quelle mesure cela contribue-t-il à transformer les dispositifs de sélection dans le cadre scolaire ? On peut aussi se demander si l'inscription des difficultés relatives à l'accès à l'emploi dans les politiques éducatives<sup>3</sup> ne risque pas de déplacer certaines des inégalités opérées sur le marché du travail en amont, dans le système éducatif. À titre d'exemple, dans le domaine de l'apprentissage, les modes de sélection actuels reposent désormais moins sur les performances scolaires que sur les dispositions culturelles et sociales des candidat.e.s (Kergoat, 2010). Plus généralement, il peut être intéressant de confronter la définition de la sélection « juste » à l'œuvre dans les systèmes éducatifs et dans la formation (Ropé et Tanguy, 1994), notamment en regard de la manière dont sont articulés les contenus et les parcours de formation avec le marché du travail.

On peut également se demander si les dispositifs de professionnalisation ont eu un impact significatif sur les inégalités d'allocation aux emplois et les modes de recrutement. Par exemple, les réseaux sociaux, personnels ou professionnels, sont depuis longtemps parmi les premiers modes de recrutement (Marchal et Rieucan, 2010). Les dispositifs de professionnalisation dans le système éducatif ont-ils fait évoluer leur rôle ? Par exemple, celui des réseaux professionnels, par la sélection opérée pour les stages qui fait intervenir tant la représentation de l'établissement que les ressources et les caractéristiques sociales des élèves (Farvaque, 2010) ? Il convient aussi de s'interroger sur la sélection qui s'opère sur le marché du travail au-delà de la primo-insertion, notamment dans le cadre des dispositifs supposés aider à l'insertion des jeunes en difficultés (Zaffran et Vollet, 2018). Là encore, les modes d'orientation et de sélection des jeunes invitent à s'interroger sur la manière dont se réduisent ou s'amplifient les inégalités.

---

<sup>2</sup> Alors qu'elles accueillaient 27,3% des effectifs étudiants en 1980, la part des filières sélectives concerne 37,8% d'entre eux en 2017 (MESRI-DGESIP, 2018). En outre, la mise en place de Parcoursup a conduit *de facto* certaines filières à « trier » les candidat.e.s.

<sup>3</sup> Par le biais, par exemple, de la nouvelle « mission insertion confiée » aux Universités par la loi LRU, ou la philosophie présidant à la toute nouvelle réforme de la formation professionnelle *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*.

**Trois axes de réflexion sont proposés :**

**Axe 1. « Les dispositifs publics de sélection et leurs effets »**

L'intention des dispositifs déployés dans le système éducatif est souvent de mettre en œuvre des processus de sélection justes ou équitables, mais aussi souvent supposés efficaces. Ce dernier aspect ne s'articule pas toujours avec les précédents, qu'il s'agisse par exemple de proposer une orientation aux jeunes vers les filières supposées en adéquation avec leur parcours antérieur et leurs chances de réussite (Frouillou, 2017), ou encore de faciliter l'insertion professionnelle en accompagnant les étudiants (Beaupère *et al.* 2014). Les contributions devront permettre d'interroger à la fois les effets des dispositifs publics et les politiques qui les sous-tendent. Dans quelle mesure et selon quelles modalités les valeurs d'efficacité et d'égalité sont-elles prises en compte ? Comment s'articulent sélection et justice sociale au sein des politiques publiques ?

Cet axe invite notamment - mais pas exclusivement - à des contributions permettant de comparer les effets et les transformations de différents dispositifs au sein du système éducatif, mais aussi au cours des premières années de vie active.

**Axe 2. « Formes et figures de la sélection » au prisme des parcours sociaux**

Cet axe sera l'occasion d'interroger la forme et l'articulation entre différents types de sélection : formalisée et auto sélection, combinaison entre sélections liées au sexe, à l'origine sociale, au territoire, et/ou dans différents espaces sociaux (secondaire, supérieur, formation professionnelle, marché du travail, etc.). Pour ce dernier aspect, les modes de sélection pourront notamment être confrontés entre système éducatif et marché du travail. Dans le système éducatif, les processus d'autosélection sont par exemple distincts entre secondaire et supérieur, les aspirations étant très différenciées pour une même origine sociale en France (Lemistre et Ménard, 2019) et en Angleterre (Hart, 2012). L'effet de l'origine sociale est par ailleurs différencié selon le genre ou le pays d'origine, invitant à des approches intersectionnelles (Kergoat, 2009).

Au sein d'un espace social comme de l'un à l'autre, les processus de sélection concourent à reproduire ou non des rapports sociaux tant en termes de sexe, d'origine sociale, ou encore d'origine ethnique, selon des modalités que cet axe entendra discuter.

**Axe 3. « Les processus de sélection : le point de vue des acteurs »**

Quel sens les acteurs donnent-ils à l'expérience de la sélection selon qu'ils y soient confrontés et/ou qu'ils soient chargés de la mettre en œuvre ? Comment les individus sélectionnent-ils ? Quelles catégories de jugement sont mobilisées ? Nombre de représentations entrent en jeu dans les différents processus de sélection qu'il s'agisse de sélection-affectation (Arrighi et Gasquet, 2010) ou de sélection-recrutement (Dubernet, 1996), par exemple. Quelles pratiques et quels contournements par celles et ceux qui sélectionnent ? Inversement, que fait la sélection à celles et ceux qui y sont confronté.e.s ? Quelles perceptions en ont-ils/elles ? Quelles stratégies mettent-ils/elles en œuvre ?

Cet axe invite à répondre à ces questions, et plus généralement à aborder la sélection du point de vue de ses différents acteurs.

**Les thématiques repérées ci-dessus ne sont pas exhaustives. Toute communication qui mettra en avant d'autres formes de sélection dans le système éducatif et/ou vers le marché du travail en mobilisant une approche longitudinale qualitative ou quantitative sera bienvenue. Les comparaisons internationales seront également particulièrement appréciées. Une ou plusieurs sessions parallèles pourront aussi être organisée(s) sur l'évolution des modes de sélection sur le seul marché du travail, notamment leur lien à la formation tout au long de la vie.**

**Les travaux présentés pourront relever de différents champs scientifiques et notamment de la sociologie, de la démographie, de l'économie, de la psychologie, des sciences de l'éducation, de la géographie, de l'histoire et des sciences politiques.**

## Bibliographie

- Arrighi, J.-J. et Gasquet, C. (2010). « Orientation et affectation : la sélection dans l'enseignement professionnel du second degré », *Formation emploi*, n°109, pp. 99-112.
- Beaupère, N., Bosse, N. et Lemistre, P. (2014). « Expérimenter pour généraliser le Portefeuille d'Expériences et de Compétences à l'université : le sens de l'évaluation », *Formation Emploi*, n°126, pp. 99-127.
- Chauvel, S. et Moulin, L. (2014). « Instauration des frais d'inscription dans l'enseignement supérieur : limites et alternative », *Cahiers français*, n°384, pp. 67-71.
- Couppié, T. et Épiphanie, D. (2019). « Et les femmes devinrent plus diplômées que les hommes... », *Bref du Céreq*, n°373, 4 p.
- Dubernet, A.-C. (1996). « La sélection des qualités dans l'embauche. Une mise en scène de la valeur sociale », *Formation Emploi*, n°54, pp. 3-14.
- Farvaque, N. (2010). « Discriminations dans l'accès au stage: du ressenti des élèves à l'intervention des enseignants », *Formation emploi*, n°105, pp. 21-36
- Frouillou, L. (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. Paris : La Documentation française, coll. « Études & recherches de l'Observatoire national de la vie étudiante », 207 p.
- Hart, C. S. (2012). *Aspirations, Education and Social Justice. Applying Sen and Bourdieu*. London : Bloomsbury, 228 p.
- Kergoat, D. (2009). « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, Paris : PUF, pp. 111-125.
- Kergoat, P. (2010). « A Reflection on Inequalities at the Crossroad of Education and Work », *Revue Suisse de sociologie*, vol.36, issue 1, pp. 53-72.
- Lemistre, P. et Ménard, B. (2019). « Analysis of the Trajectories of Science Graduates : Applying Bourdieu and Sen », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 40, issue 7, pp. 953-969.
- Marchal, E. et Rieucau, G. (2010). *Le recrutement*. La Découverte, 128 p.
- Merle, P. (2012). *La ségrégation scolaire*. Paris : La Découverte, collection « Repères. Sociologie n°596 », 127 p.
- Ropé, F. et Tanguy, L. (1994). *Savoirs et compétences : de l'usage de ces notions dans l'école et l'entreprise*. Paris : L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 244 p.
- Zaffran, J et Vollet, J. (2018) « Donner et saisir sa « deuxième chance » : les formes élémentaires du quasi-marché de la formation des jeunes sans diplôme », *Formation emploi*, n°143, pp. 57-78.